



DECLARATION CE DE CONFORMITE

(Suivant Directive n°95/16/CE Annexe II, B et Directive du conseil n°89/336/CEE)

Nous déclarons que l'installation décrite ci-dessous :

N° de référence AMB06269 - V2

Type ☒ Electrique ☐ Hydraulique

Charge nominale 630 kg

Vitesse nominale 1,00 m/s

Course 26,41 m

Nombre de niveaux 9

Lieu d'installation
SIEGE DE LA CAF
ASCENSEUR V2
RUE VIALA/FINLAY
75015 PARIS

Conçue conforme aux
normes harmonisées :

☐ EN 81.1 : 1998 ☐ EN 81.2 : 1998

☒ EN12015 ☒ EN12016

Conçue selon :

☒ Attestation d'examen CE de type n° : 0077-V-B-017-02-2004

☐ XP 82 511 ☐ XP 82 611

a été fabriquée et installée en respectant notre système Qualité certifié ISO 9001, et conformément aux exigences définies dans le module H à l'annexe XIII de la directive ascenseur 95/16/CE.

(Attestation CE n°012085710/13 délivrée le 30/10/2003 par l'organisme TÜV Rheinland identifié sous le n°0035).

DATE DE MISE EFFECTIVE SUR LE MARCHE : 1 / 2 1 / 2 0 / 6

(date d'apposition de la marque CE située dans la cabine)

Nom et adresse de l'installateur : ThyssenKrupp Ascenseurs

71/73 Rue André Karman

93306 AUBERVILLIERS

Nom du signataire de la présente déclaration :

Philippe PORCHER

Fonction :

Directeur d'Agence Installation IDEF

Fait à :

AUBERVILLIERS

Le : 12/12/2006

Signature

(déclaration à tenir à disposition des autorités compétentes pendant 10 ans à dater de la mise sur le marché)